



Revue européenne des migrations internationales

vol. 34 - n°1 | 2018

Mouvements migratoires d'hier et d'aujourd'hui en
Italie

Préface

Preface

Prefacio

Emmanuel Ma Mung et Véronique Petit



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/remi/9618>

ISSN : 1777-5418

Éditeur

Université de Poitiers

Édition imprimée

Date de publication : 28 décembre 2018

Pagination : 7-10

ISBN : 979-10-90426-61-0

ISSN : 0765-0752

Référence électronique

Emmanuel Ma Mung et Véronique Petit, « Préface », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 34 - n°1 | 2018, mis en ligne le 28 décembre 2018, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/remi/9618>

Préface

Emmanuel Ma Mung¹ et Véronique Petit²

La REMI a fêté son 30^{ème} anniversaire en 2016 avec les numéros 3 et 4 du volume 32 et voici aujourd'hui son 100^{ème} numéro ou plus exactement sa 100^{ème} parution, car certains numéros sont doubles. Ceci atteste d'une continuité certaine et d'une préoccupation constante d'accompagner, de favoriser, de renouveler les problématiques à propos de phénomènes en métamorphose rapide.

La question migratoire était encore périphérique lors de la première parution de la revue ; elle est devenue tout à fait centrale comme chacun le sait. La connaissance à leur propos s'est considérablement enrichie au point de dépasser plusieurs dizaines de milliers de références. Les laboratoires de recherche se sont multipliés ainsi que les formations universitaires spécialisées. Et depuis 2017 un Institut Convergences dédié aux migrations a été créé, regroupant maintenant près de 300 fellows. Très récemment un collectif de plus de 700 chercheurs internationaux dans dix-sept pays propose la création d'un Groupe international d'experts sur les migrations (GIEM) s'inspirant de la création du Groupe intergouvernemental d'experts pour le climat (GIEC) en 1988. Il s'agit pour ces spécialistes de contribuer au débat public sur les politiques publiques rationnelles et informées en matière de migrations et d'asile.

Les migrations internationales sont devenues un enjeu fondamental dans chacune des sociétés qu'elles concernent, qu'elles soient sociétés d'origine, de destination ou de transit. Dans les pays de destination, les questions relatives à l'immigration constituent le point focal des discussions sur les plans politique, économique et même culturel. D'immenses dispositifs de contrôle, sans équivalent dans l'histoire, se mettent en place autour des grandes régions d'immigration (Europe, Amérique du Nord). Ils visent à contenir au-delà des frontières régionales les mouvements de population. La question migratoire est l'enjeu principal des élections dans des pays de plus en plus nombreux.

Dans les pays d'origine, les migrations internationales sont regardées favorablement en raison des transferts financiers qu'elles procurent et l'allègement des tensions du marché du travail qu'elles permettent notamment dans des pays caractérisés par une dynamique démographique significative. Mais certains États d'immigration déplorent également les migrations hautement qualifiées et la perte de forces vives qui freinent ainsi le développement. Les migrations ont

1 Co-directeur de la REMI, Géographe, Directeur de recherche émérite, MIGRINTER, Université de Poitiers/CNRS, MSHS, Bât. A5, 5 rue Théodore Lefebvre, TSA 21103, 86073 Poitiers cedex 9 ; emmanuel.mamung@univ-poitiers.fr

2 Co-directrice de la REMI, Démographe, Professeure, CEPED, Université Paris Descartes/IRD, 45, rue des Saints-Pères, 75006 Paris ; veronique.petit@ceped.org

modifié de façon parfois considérable les sociétés d'origine, bouleversant les hiérarchies sociales traditionnelles, introduisant de nouveaux modes de consommation, des normes et des codes différents, renforçant ou réduisant selon les cas les disparités régionales, intervenant parfois de façon décisive dans la vie politique nationale (on pense aux rôles des émigrés et ou des diasporas dans les élections). Elles sont également devenues un enjeu important des relations internationales, objet de discussion et de tension entre États d'origine et de destination. L'implication d'agences et d'institutions internationales (Nations unies, OIM, etc.), les crispations politiques et la virulence des débats engendrés par le processus de ratification du *Pacte Mondial pour des Migrations sûres, ordonnées et régulières* (Marrakech 10-11 décembre 2018) dans un contexte de montée des nationalismes et des populismes témoignent des enjeux que représentent les migrations internationales pour l'ensemble des sociétés et de l'émergence d'une volonté de régulation globale et de gouvernance mondiale à l'instar de ce qui s'observe dans d'autres domaines vitaux tant pour les États que leurs populations comme celui du climat ou de la santé. Néanmoins, si 150 pays ont ratifié ce pacte qui vise à rendre les migrations « bénéfiques à tous » selon la rhétorique onusienne à travers la mise en œuvre de vingt-trois objectifs, d'autres États comme les États-Unis, l'Australie, le Chili, l'Autriche, l'Australie, la République tchèque, la République dominicaine, la Hongrie, la Lettonie, la Pologne et la Slovaquie ont refusé de s'y associer.

Les migrations internationales ont des effets de plus en plus importants dans les pays de transit où passent, et parfois s'installent, les migrants qui tentent de rejoindre les grandes régions d'immigration. L'Union européenne ou l'Amérique du Nord imposent maintenant comme fonction à ces pays de transit (le Maroc, la Turquie ou le Mexique par exemple) de surveiller et garder des frontières migratoires qu'elles repoussent toujours plus loin afin de contenir plus en amont les migrations. Pays de départ, devenus pays de transit et parfois pays d'installation, ils ont donc à gérer, eux aussi, la présence durable de migrants par définition étrangers. Les phénomènes migratoires vont même jusqu'à provoquer des débats qui interrogent les codes de la nationalité en vigueur dans certains pays de transit, puisque pour définir l'étranger il faut bien savoir qui sont les nationaux.

Les migrations internationales sont donc devenues un puissant révélateur des évolutions sociales, politiques, économiques et même géopolitiques qui affectent des sociétés contemporaines. Elles constituent maintenant une grille de lecture et un analyseur des transformations sociales et spatiales à l'œuvre dans le monde actuel. Dans cette perspective, un regard sur le sommaire du premier numéro de la REMI (voir *infra*) est à cet égard éclairant : les problématiques abordées comme les associations de migrants, l'intégration économique, les liens entre les sociétés de départ et d'arrivée sont devenus des objets classiques de la recherche, leurs cadres d'analyses (paradigmes, théories, concepts) ont été critiqués, discutés et renouvelés. Fort logiquement, ces premiers articles privilégient l'Europe dans ce numéro fondateur, mais le regard sur d'autres systèmes migratoires est présent (États-Unis) et déjà à travers la situation de la Guyane se profile la question des territoires ultra-marins dans la politique migratoire de la France et de l'Union européenne. Le rôle que s'est donné la *Revue Européenne des Migrations Internationales* à sa création demeure inchangé et plus que jamais d'actualité compte tenu du contexte précédemment évoqué. La

revue souhaite contribuer à la valorisation de recherches élargissant et approfondissant les connaissances scientifiques sur les migrations internationales dans la perspective d'exigence intellectuelle qui est la sienne.

La REMI est heureuse et fière de célébrer ce 100^{ème} numéro et profite de cette occasion pour remercier ses fidèles lecteurs, ses auteurs et l'ensemble de son équipe éditoriale (éditrice, membres du comité de rédaction, réseau des correspondants à l'étranger) qui assurent la production, la vie intellectuelle et le rayonnement international de la revue. Revue francophone à l'origine, la REMI a choisi de publier aussi des articles en anglais et en espagnol, et elle poursuit la mise en ligne d'articles traduits sur Cairn International afin d'accroître la visibilité et la circulation des recherches sur les migrations internationales.

Si la REMI assure son fonctionnement grâce aux revenus de ses ventes et des subventions qu'elle reçoit, elle ne saurait continuer à assurer sa mission avec la même exigence sans le soutien que l'Université de Poitiers et de la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Poitiers lui accordent, la première à travers le poste d'éditrice et la seconde par l'accueil dans ses locaux. La labélisation CNRS depuis des années est aussi une marque de reconnaissance que l'équipe de la REMI reçoit avec fierté, tout en mesurant ce qui est perfectible dans son fonctionnement et son édition. À partir du 1^{er} janvier 2019, la REMI dans le cadre de l'expérimentation MESRI, verra sa barrière mobile passer d'un an à deux ans actuellement. Ces partenariats contribuent depuis des années de manière significative à l'écosystème de la REMI et accompagnent ses évolutions vers un accès plus ouvert et toujours plus large. Aussi, forte de ces appuis et de son enthousiasme, la REMI espère pouvoir fêter d'autres anniversaires (40^{ème}, 50^{ème}, 200^{ème} numéro).

Sommaire du premier numéro

Albert Bastenier et Félice Dassetto (1985) Organisations musulmanes de Belgique et insertion sociale des populations immigrées, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 1 (1), pp. 8-23.

Marie-Antoinette Hily et Michel Poinard (1985) Fonctions et enjeux du mouvement associatif portugais en France, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 1 (1), pp. 25-35.

Rosita Fibbi (1985) Les associations italiennes en Suisse, en phase de transition, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 1 (1), pp. 37-47.

Hassan Boubakri (1985) Modes de gestion et réinvestissements chez les commerçants tunisiens à Paris, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 1 (1), pp. 49-65.

François Zamora et André Lebon (1985) Combien d'étrangers ont quitté la France entre 1975 et 1982 ?, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 1 (1), pp. 67-80.

Yves Charbit et Catherine Bertrand (1985) Les enfants de migrants restés ou revenus dans les pays d'origine du bassin méditerranéen, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 1 (1), pp. 81-102.

Solon Ardittis (1985) Pour une régulation concertée des courants de compétences entre pays en développement et pays d'emploi, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 1 (1), pp. 103-121.

Jean-Marie Dinand (1985) Les travailleurs sans papiers aux États-Unis, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 1 (1), pp. 123-142.

Catherine Gorgeon (1985) Immigration clandestine et bidonvilles en Guyane, les Haïtiens à Cayenne, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 1 (1), pp. 143-158.